

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 17 septembre 2015

20 h 30 - Ouverture de la séance du C.M.

SONT PRESENTS :

Mesdames Muriel MULLER, Dominique LAURE-BALDASSARI, Sophie BOGDANOVIC, Sybille HERICOTTE, Carole SHELLSHEAR Messieurs Pierre REYNAUD, Jean SCHÜLER, Jérôme SAMUEL, Pierre-Yves REYNAUD.

Sont absents et excusés : Françoise SAMUEL a donné pouvoir à Dominique LAURE-BALDASSARI, et Serge SAMUEL

Sophie BOGDANOVIC est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du dernier conseil.

- APPROBATION DU PLU

Karine CAZETTES du Cabinet EURECAT a présenté les différentes étapes du PLU et a présenté les annotations des administrés lors de l'enquête publique. Fort de tous ces renseignements, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le PLU.

- DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU)

Lors d'une transaction dans les zones U et UA (constructibles) la commune peut préempter pour ces terrains ou habitations ; à cela ont été ajoutées les zones de protection rapprochées des périmètres de prélèvement d'eau potable. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce DPU.

- DELEGUES DU PARC NATUREL REGIONAL DES BARONNIES

2 conseillers municipaux, élus à l'unanimité, représenteront la commune au PNR : Jean SCHULER, délégué titulaire et Pierre REYNAUD, délégué suppléant.

- CONVENTION ASSISTANT DE PREVENTION

Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion pour 3 ans. Accepté à l'unanimité.

- SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Après la fête des Associations de cet été, il a été décidé d'allouer à 2 associations une somme complémentaire pour leurs activités : 100€ pour le Comité des Fêtes et 100€ pour les Amis de Trescléoux.

QUESTIONS DIVERSES :

- 700^{ème} anniversaire de la Charte du 1^{er} octobre 1316, animations toute l'année sur ce thème, projet porté par les Amis de Trescléoux.

La séance est levée à 22h00.